



FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2024 1	Taux de référence pour 2025 2	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	18 291 924	0,248		18 835 000	46 711	0,750	144 263
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 745 731	4,48		1 775 000	79 520	5,50	97 625
Taxe d'habitation additionnelle	1 639 767	10,97		1 466 000	160 820	10,97	160 820
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
CFE unique ou de zone	3 088 535	25,93		3 164 000	820 425	25,93	820 425
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Taux CFE plafonné pour 2025	>>>		Total de la fiscalité additionnelle		287 051		1 280 133
			Total des CFE unique, de zone et éolienne		820 425		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Produits attendus 9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle			
Taxe foncière non bâtie additionnelle			
Taxe d'habitation additionnelle			
CFE additionnelle			
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2025 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2025 (12)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)
CFE unique ou de zone	>>>		
CFE éolienne	>>>		

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case

Envoyé en préfecture le 20/05/2025
 Reçu en préfecture le 20/05/2025
 Publié le 20/05/2025
 ID : 063-200071199-20250429-CCPL_2025_085_1-DE

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
2 421 238	153 023	92 699	36 602	237 552	0	- 782 411	2

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2025
		2 158 703		

À CLERMONT-FERRAND
 Le 20 MARS 2025
 Pour la Direction des Finances publiques,
 ARNAUD COCHET

À Aigueperse
 Le 25/03/25
 Pour le Groupement
 Le Préféré
 Claude Raymond

Feuillelet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné de la délibération de vote

